



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 4739

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation du lycée professionnel Gustave-Eiffel de Gannat. En effet, depuis la rentrée scolaire, les cours d'atelier « Mécanique Engin » ne sont pas assurés dans la section maintenance de parcs et jardins. Cet enseignement représente au total vingt-six heures de cours par semaine et pour certaines classes quinze heures de cours hebdomadaire. Cette absence de cours pratique, indispensable dans une telle formation, pénalise lourdement les élèves. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre afin de faire cesser cette situation très préjudiciable pour la qualité de l'enseignement.

Texte de la réponse

Le dispositif mis en place par la circulaire du 18 juillet 1997, qui a permis le réemploi de près de 28 000 maîtres auxiliaires, prévoyait le réemploi pour la durée de l'année scolaire de tous les maîtres auxiliaires ayant exercé en 1996-1997 ou en 1995-1996 sous réserve qu'ils aient donné satisfaction sur le plan pédagogique et qu'ils en aient fait la demande avant le 1er octobre 1997. Dans ces conditions, le recours à d'autres maîtres auxiliaires ne pouvait avoir lieu qu'à titre exceptionnel. Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a examiné la situation de chaque académie pour s'assurer que tous les postes vacants avaient bien été pourvus. Il a ensuite été décidé de procéder aux ajustements nécessaires. Le poste de mécanique-engin du lycée professionnel Gustave Eiffel de Gannat a ainsi été pourvu le 13 octobre 1997.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4739

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3498

Réponse publiée le : 2 février 1998, page 553